

AGENDA & INFOS

Le Lupin Blanc propose une soirée Jazz fusion rock (Jeff Corallini) le samedi 16 juillet. Renseignements et réservations au 04 92 73 25 41

Les mARtmites nomades reviennent à l'aire d'accueil le samedi 18 juin pour une journée familiale de spectacles, ateliers et concerts !

L'association Rêves des Brousses vous propose :

Judi 9 juin, de 17h30 à 21h sur la place, Apéro des voisins, un moment idéal pour se retrouver et rencontrer les nouveaux habitants.

Vendredi 10 juin à 20h30, Concours de contée à la salle polyvalente. Buvette et restauration. Info et inscriptions auprès de Nathalie.

Dimanche 26 juin au village : Vide grenier, informations et réservations auprès de Nathalie au 06 60 15 11 11.

Cours de dessin enfants /adossés avec Arthur les Jaudis à 17h00 et un mercredi sur deux 15h30 modèles vivants. Renseignements au 06 88 86 46 01.

La Ludothèque Ludobrousse organise pour cet été deux séjours :

Un séjour ados à Montclar du 1er au 5 août, et un séjour familles à St Pierre d'Agengon (05) du 26 au 28 août, pour jouer et faire des activités nature.

Pour avoir + d'infos et y participer: ludo.brousse@hotmail.fr

Le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) se réunira le vendredi 10 juin à la salle multi-activités.

Séance de yoga tous les mercredis soirs de 19 h à 20 h à la salle multi-activités. Contact et inscription : Bruno Chaumeron 06 66 56 03 32

Le Hangar accueille :

Lundi 6 juin 16h - concert Liazha, Fabien Fustinoni

Vendredi 10 juin 20h - concert Ma soeur / 22h – concert Bone

Vendredi 17 juin 21h - concert Modus Vivendi (Regis and co)

Samedi 25 et 26 juin - stage d'introduction à la communication non violente / info : ken.kopc.formation@gmail.com

Samedi 9 juillet 21h - concert Martine Scozzesi en trio

Samedi 16 juillet 20h - concert Wood Worms / 22h concert Fadabras

Samedi 23 juillet 21h - concert Mr Brown et le libanais

Du 27 août au 3 septembre : résidence - Fête et concert le samedi 3 à 18h

Samedi 17 septembre 20h30 - concert Nicolas Moro

Dimanche 11 septembre 16h - concert Odaiva

L'association Envisage nous propose dans la salle multi activités des cercle de femmes le mardi 14 juin à 20h30 /Inscriptions et renseignements au 06 17 86 18 63

BULLETIN MUNICIPAL – Printemps / été 2022

Voici notre bulletin printemps-été 2022 qui espère donner à tous des informations sur les projets et réalisations de la commune, dans une envie d'échange et de partage entre Revestains.

La mairie cherche toujours à cultiver la convivialité dans le village en améliorant l'aire d'accueil, soutenant les initiatives associatives ou spontanées, organisant des chantiers collectifs ou en essayant d'accueillir au mieux les nouveaux habitants. Nous sommes un village où il fait bon vivre et nous souhaitons profondément garder ce doux climat !

Nos projets sont également tournés vers l'avenir et les nouvelles problématiques qui pourraient nous toucher. C'est pourquoi nous avons commencé à travailler sur un PLU (Plan Local d'Urbanisme) et nous continuons à développer le logement communal à loyer modéré.

Nous espérons que vous aurez plaisir à lire nos diverses rubriques et que vous y trouverez des infos utiles.

Vous pouvez prendre connaissance des dates de Conseils Municipaux sur la vitrine de la mairie. Vous pouvez consulter les comptes rendus des Conseils Municipaux, mis à disposition à la mairie.

Si vous avez un commentaire, un article à proposer, des questionnements, vous pouvez nous écrire sur le mail dédié : communication@revestdesbrousses.org



Extrait d'une peinture de Daniel Honoré Testanière

CULTURE

Le 24 avril dernier les mARTmites nous ont de nouveaux régales de leurs festivités. Délogés de la place par la pluie annoncée, nous avons trouvé refuge chez Olivia et Olivier au Hangar. L'exposition du Revest d'Antan ravissait les électeurs dans la salle communale pendant qu'au hangar, atelier beat box avec Joos ou d'écriture poétique avec Amalia, spectacle pour inspirés des machines de Sophie et pour finir bal avec Folk you !



Temps fort pour l'exposition du Revest d'Antan !

Vendredi 6 mai, les enfants de l'école ont visité l'exposition et inspirés par les travaux de Danièle, ont créé leur carte sensible du village.

Le samedi 7 mai, après une visite guidée de l'exposition animée par Danièle Honoré-Testanière et Michel Gasquet, et après avoir partagé nos victuailles, nous avons pu regarder le film ancien retrouvé sur le Revest et échanger nos souvenirs du Revest d'Antan. Plusieurs habitants du Revest ont pu étoffer cette exposition de leurs photos, ce qui a été l'occasion d'échanger de nombreux souvenirs. Une belle journée pleine d'émotions et de beaux échanges !

RECETTE DE NATHALIE - MOUSSE DE FOIE DE VOLAILLES

Verser le vin blanc dans une casserole, le porter à ébullition et y plonger les foies. Les laisser cuire 3 mn après reprise de l'ébullition, les égoutter dans une passoire fine (il faut que les foies ne soit plus rouge à l'intérieur), jeter le vin de cuisson, disposer les foies chauds dans un mixeur, y ajouter la crème fraîche et le beurre en pommade + sel, poivre, noix muscade
Mixer finement puis ajouter le cognac. Mixer a nouveau. Verser la préparation dans une terrine ou autre récipient. Filmer et laisser toute une nuit au frais. À servir sur des toasts avec une salade.

Ingédients
300 ml vin blanc sec
80 g de beurre
100g de crème fraîche
1 c. a soupe de cognac
sel/poivre/noix de muscade

Bon appétit !

Un Plan Local d'Urbanisme pour préfigurer le Revest-des-Brousses de demain

Pourquoi un Plan Local d'Urbanisme ?

Notre commune n'est à l'heure actuelle couverte par aucun document d'urbanisme. De ce fait, l'ensemble des autorisations d'urbanisme sont gérées au cas par cas, sans vision d'ensemble, et au regard d'une réglementation nationale appelée RNU (Règlement National d'Urbanisme). Ces règles assez générales sont contraignantes. Devant ce constat et au regard du projet de territoire porté par la municipalité concernant la partie logements/démographie/équipements publics mais également des enjeux du territoire en matière agricole, forestière, environnementale, paysagère, patrimoniale ou encore de gestion des risques ou de dynamique touristique et économique, les élus soutenus par les services de la préfecture et de la DDT ont souhaité mettre en place les outils nécessaires à la réalisation de ce projet et poser un cadre clair à l'urbanisation sur le territoire : Ces outils seront traduits par le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le PLU répond à des objectifs de développement et de protection sur le territoire en des documents réglementaires qui seront opposables aux autorisations d'urbanisme (par exemple quand un permis de construire sera déposé, on regardera s'il respecte les règles établies par le PLU). Il est extrêmement encadré d'un point de vue réglementaire, puisqu'il doit respecter l'ensemble des lois nationales et des règles applicables dans les documents de rang supérieur, mais qui sont, à la différence du RNU, traduites de manière adaptée au contexte communal.

La commune ne pourra ainsi pas se passer de prendre en compte les enjeux nationaux et locaux de maîtrise très forte de la consommation d'espaces et devra aussi démontrer, sur la base d'un diagnostic territorial, que l'ensemble des choix réalisés à travers le projet de territoire, (Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)), sont justifiables au regard des enjeux et des besoins du territoire et de la collectivité.

Enfin, il passera par le filtre de nombreuses entités qui accompagnent la commune dans la démarche et sont garantes du respect des lois mais aussi porteuses de conseils techniques (Personnes Publiques Associées (PPA). Une importante démarche de cadrage sera faite tout au long de la procédure pour s'assurer que le projet est partagé avec ces services

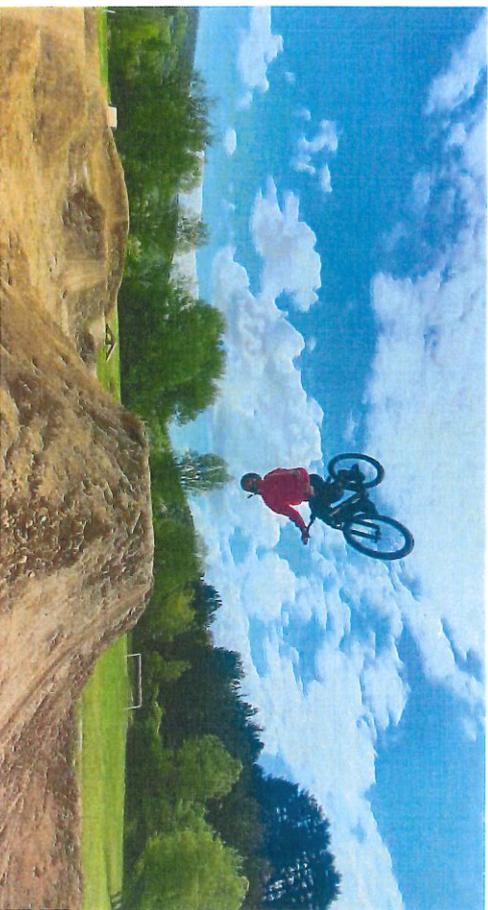
Un projet pour la commune, partagé par l'ensemble des habitants et usagers du territoire

Au-delà de ce cadre réglementaire, du projet des élus, et de l'accompagnement des services, ce PLU se veut être un document partagé avec la population. Ainsi, une concertation pendant toute la durée de l'élaboration du projet de PLU aura lieu (soit encore environ 1 an). Elle comprend notamment la mise à disposition d'un registre en

- **Aire d'accueil** : un nouveau bâtiment avec une petite salle équipée d'une ouverture pour servir de buvette, des toilettes, une douche, un barbecue et un four à pizza est en cours d'élaboration et remplacera les toilettes actuelles. Un terrain de pétanque sera également installé à proximité ainsi que de nouvelles tables de pique-nique. Ce projet est en cours de demande de subventions. Un projet de sport pour tous a été déposé auprès de l'Agence Nationale du Sport pour obtenir des fonds. Il s'agit d'installer sur l'aire d'accueil des appareils de sport et de musculation. Une nouvelle station de réparation de vélo est également prévue. Elle sera installée dans le courant du mois de juin.

- **Un parcours d'orientation** est également en cours d'élaboration pour pouvoir chercher des balises tout en visitant divers points d'exposition temporaire dans le village et ses abords. Préparé par l'école, Gilou et le conseil municipal des jeunes, ce parcours servira aussi à établir une liaison entre les 6ème du collège, les professeurs d'EPS et les CM2 des écoles de Revest et de Yachères. La cartographie a été réalisée bénévolement par Jacques Keller de Baise 04. Nous avons travaillé sur les supports et les contenus. Ce projet entre également dans le projet de sport pour tous.

- **Le SEPAL**, qui installera une nouvelle station d'épuration avant 2023, a également engagé des travaux de réfection et d'adduction d'eau potable. Ces travaux relieront le bassin de Saint Martin vers les campagnes. Ainsi nous pourrions envoyer l'eau gravitairement vers les campagnes et ainsi supprimer des surpresseurs. Ces travaux nous permettront aussi d'installer une nouvelle borne incendie dans le cœur du village.



Enzo sur le Pump park

INAUGURATION(S)

Malgré la pluie, l'inauguration itinérante le dimanche 8 mai a réuni les acteurs (élus, artisans, bénévoles) qui ont contribué aux projets d'aménagement de l'aire d'accueil et aux travaux de l'école. Nous avons jeté des graines de prairie à l'aire d'accueil puis admiré la démonstration impressionnante qu'Enzo a fait sur le Pump park remanié par Tommy, Enzo, Chan et Yann. Nous nous sommes ensuite déplacés jusqu'à l'école en passant par le pont fraîchement restauré par Yann, Franck et Bruno. La salle d'activités, le dortoir et les autres aménagements de l'école ont été présentés puis inaugurés avec des bulles de savon. L'inauguration s'est terminée à la salle multi-activités pour la clôture de l'exposition REVEST D'ANTAN.



CARNET

Naissance Le 24 février est né Loévan Caron. Ses parents Angélique Blanc et Brice Caron ainsi que son frère Drazic sont très heureux d'agrandir la famille !

Décès
André Gastinel est décédé chez lui à l'âge de 89 ans le 3 avril dernier. Il a été adjoint au maire, conseiller municipal, employé communal. Il connaissait bien le village. a participé à son histoire.

Madame Riva est décédée le 22 mars dernier. Épouse de Francis Riva à qui nous apportons tout notre soutien.

Les yeux clairs et l'esprit facétieux de Pierrrot Collomp, s'en sont allés le 7 mai. Les obsèques ont eu lieu à Ongles le mardi 11 mai.

Bienvenue aux nouvelles habitantes
Samya Pelloquin arrivée au Petit Gubian et Yana Aumasson aux Eyrès. Au plaisir de vous rencontrer !

Mairie afin de recueillir les informations du public, des réunions publiques ou avec les associations, ce type d'article dans le bulletin municipal, une exposition ... L'ensemble de ces modalités sont également définies dans la délibération.

Une première réunion publique va ainsi avoir lieu le 16 juin 2022 à la Salle Multi activités, afin de présenter le cadre réglementaire de la procédure et le diagnostic territorial.

Comment réalise-t-on un PLU ? :

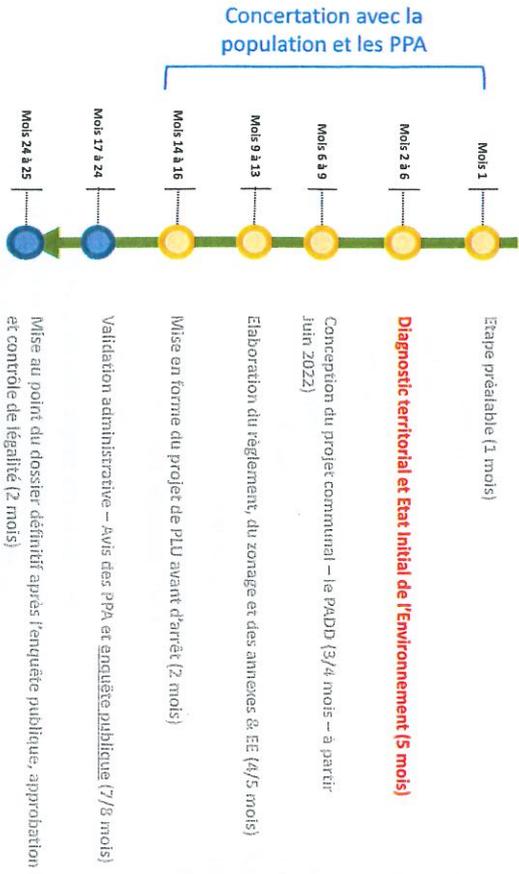
Pour accompagner la commune dans ce travail, un bureau d'études spécialisé en urbanisme, la SARL ALPICITE, a été recruté dans le cadre d'une procédure de marché public de prestation intellectuelle.

Le bureau travaillera en lien direct avec le comité de suivi (composé d'élus volontaires) et le Conseil Municipal tout au long de la procédure qui devrait durer environ 24 mois jusqu'à l'approbation du futur PLU (voir planning prévisionnel ci-contre, qui peut évoluer). Après approbation, ce document remplacera le RNU

Nous invitons par avance chacun à s'impliquer dans ce PLU par les moyens mis à disposition afin de partager une vision commune de notre territoire et avec une volonté affirmée de la Municipalité d'élaborer un document compris et partagé par tous.

Le planning envisagé

Début de la procédure (décembre 2021)



Document opposable fin 2023 / début 2024

URBANISME

Nouveaux logements

La mairie développe en ce moment plusieurs projets de création de logements dans le bâti ancien mais aussi dans la construction nouvelle et écologique. Le village dans son ensemble a obtenu le label éco quartier qui va nous soutenir dans la réalisation de nos projets.

La maison Granon, située sur la gauche de la mairie devrait être restaurée avant 2023 grâce aux fonds Fiches et à la DETR de l'état. L'épicerie communale ainsi que le bureau de poste déménageront au rez de chaussée (actuelle grange). À la place de l'épicerie/poste actuelle, nous prévoyons l'installation d'un cabinet paramédical et en face une ressource. Un réseau de chaleur (aux pellets de bois) installé dans les caves devrait être capable de chauffer les bâtiments municipaux à proximité. Une étude de faisabilité est en cours, financée par la Région et l'ADEME. Deux appartements conventionnés seront créés dans les étages dont 1 avec une accessibilité sur la place.

Dans le bâtiment de l'ancienne mairie et certaines maisons attenantes, nous projetons de réaliser huit logements intergénérationnels ainsi que des espaces communs. Ce projet est encore au stade de la réflexion et du financement.

La mairie vient d'acquiescer par le biais de l'EPF (établissement public foncier) un terrain entre le village et les gîtes sur lequel nous aimerions construire un **écoquartier** constitué de 5 ou 6 maisons à hautes performances énergétique.

Odonymes. Les panneaux des noms des rues arrivent ! Ils sont commandés et vont être posés prochainement.

Depuis quelques jours, Kitty est supplée dans son travail par Bruno Chaumeron qui se chargera de l'accueil et des demandes administratives courantes et abondantes: carte d'identité, passeport... Ainsi il vous recevra le mardi après-midi, le mercredi après-midi et le jeudi matin.